

Livret d'accueil
Année scolaire 2025-2026

*École maternelle
De Chéronvilliers*



1, rue de Beaurepaire
27250 Chéronvilliers
02 32 34 15 05

mail : 0271720y@ac-normandie.fr

Bienvenue à vous et à vos enfants !

Votre enfant va entrer à l'école maternelle ! Il va devenir élève, c'est une grande étape pour vous et pour lui. Vous allez nous le confier et ce livret a pour but que vous le fassiez le plus sereinement possible.

Toute l'équipe mettra tout en œuvre pour que votre enfant se sente bien à l'école, y vienne avec plaisir le matin et apprenne à son rythme. Pour qu'il s'y sente bien, il faudra que vous, parents, vous y sentiez bien aussi et en confiance. Nous devenons ensemble une équipe éducative au service de votre enfant, et comme dans toute équipe, la communication sera primordiale, de vous à nous et nous à vous.

En attendant, n'hésitez pas à poser vos questions par mail :
0271720y@ac-normandie.fr si cela concerne l'école,
mairie@cheronvilliers.fr pour la cantine,
mairie.boisarnault@wanadoo.fr pour la garderie et
guillaume.dallet@inse27.fr si cela concerne le car.

N'hésitez pas à regarder plusieurs fois ce livret avec votre enfant pendant les grandes vacances afin qu'il voie les photos, et qu'il s'imprègne de l'idée qu'il va enfin aller à l'école !

Bon été et bonne rentrée à tous !

Claire Bellaire, directrice.

Qu'est-ce que l'école maternelle ?

L'école maternelle est la première étape du système scolaire français, obligatoire depuis 2019. Ces 3 années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques et compétences précises et par de véritables apprentissages.

L'école est devenue obligatoire à partir de trois ans. Il peut y avoir des aménagements du temps scolaire (par exemple pour que l'enfant ne vienne que le matin), sur demande auprès de la directrice, qui demande à son tour l'accord de l'Inspection. Toutes les absences doivent être signalées par téléphone, par mail ou par l'application Educartable le matin avant 9h00.

Durant trois ans, votre enfant va apprendre, presque toujours sous forme de jeux ou de manipulations, à:

- vivre ensemble
- mobiliser le langage oral et écrit
- s'exprimer à travers l'activité physique
- s'exprimer à travers les activités artistiques
- utiliser les nombres
- explorer les formes, les grandeurs, la logique
- explorer le monde (temps, espace, vivant, matières, objets...)

Les classes



Le jour de sa première rentrée

Accompagnez votre enfant sans le presser, c'est important.

Acceptez, comprenez ses chagrins, ses craintes et ne montrez pas votre inquiétude si vous en ressentez.

Avant de le quitter (assez rapidement), dites-lui ce que vous allez faire et précisez-lui qui viendra le chercher à la sortie de l'école. Confiez-le à sa maîtresse ou à l'ATSEM, même s'il pleure. Il ne pleurera probablement plus une fois qu'il ne vous verra plus...

Laissez-le apporter son « doudou », lien avec la maison, et donnez-le-lui en classe si besoin. Les tétines ne sont pas les bienvenues en classe, mais tolérées à la sieste.

Soyez bien là à l'heure de la sortie, des larmes et des angoisses seront évitées.

Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront...

N'hésitez pas à dialoguer avec les enseignants si vous vous posez des questions.

Le personnel de l'école

La directrice

Claire Bellaire (02 32 34 15 05)

Les enseignants :

Classe de Moyenne section: Marine Rogron

Classe de Petite et Grande section : Claire Bellaire

Classe de CE2-CM1: Elise Houvet (cette classe est située dans le bâtiment face au portail, prend ses récréations dans la cour derrière la cantine, et ses repas après les maternelles, au deuxième service).

Les ATSEM, (agents territoriaux spécialisés en école maternelle)

Virginie Gueudré pour la classe des petits-moyens, la cantine et la sieste

Agnès Brosse pour la classe des petits-grands, la cantine et la sieste.

La cantinière **Isabelle Martineau** et l'agent de service **Céline Legardien** serviront et aideront les enfants à manger à la cantine.

Sur le site de l'école, il y a aussi la mairie, donc on croise souvent Monsieur le Maire Patrice Boudeyron, ses adjoints, le secrétaire Pierre Devif, ou l'employé communal.

La vie à l'école



Céline et Isabelle dans la cantine



La salle de sieste



Marine Rogron, Virginie Gueudré, Agnès Brosse, Claire Bellaire

Effectifs : à l'heure actuelle il est prévu d'accueillir 18 petits, 13 moyens, 14 grands et 20 CE2-CM1. Les petits seront répartis dans les deux classes de maternelle avec des moyens ou des grands. Cela nous permet d'être plus présentes pour eux en début d'année.

Horaires : 9h00-11h45 13h15-16h30

Respecter les horaires, c'est important pour votre enfant, pour le respect du travail en classe et pour des raisons de sécurité.

Les portes de l'école sont ouvertes le matin de 8h50 à 9h00 et l'après-midi à 16h30. Le midi, c'est nous qui amenons les enfants externes au portail à 11h45.

En dehors de ces horaires (en cas de retard ou de besoin de récupérer l'enfant), il convient de sonner au portail et d'attendre que quelqu'un ouvre.

Horaires de cantine : les élèves de maternelle finissent la matinée à 11h45. Ils mangent à 11h45 puis vont en récréation de 12h30 à 13h15 et partent à la sieste avec les ATSEM et leur doudou, pendant que les moyens et grands sont en ateliers avec les maîtresses.

Attention : la matinée est longue, il est primordial qu'ils aient pris un bon petit-déjeuner avant l'école.

Santé et bien-être des enfants

Les enfants doivent être en bonne santé et en état d'assumer les nombreuses activités de la journée.

Le sommeil est primordial, et un enfant de petite section doit dormir au moins 12 heures par jour (11 heures la nuit et 1 heure à la sieste par exemple). Merci de prendre en compte ce besoin pour y adapter l'heure du coucher.

Les enfants malades ne peuvent pas être acceptés à l'école. **Nous n'avons pas le droit de donner des médicaments (même des gouttes, du sirop ou appliquer une crème).**

Merci également d'éviter au maximum les écrans (TV, téléphone, tablette) et surtout pas avant l'école, car cela trouble l'attention de l'enfant pour toute la journée et peut vraiment nuire à tous les apprentissages (source scientifique).

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation et en salle de motricité) et parfois salissantes (peinture, collage...) il est important de les habiller de façon pratique et non fragile (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, évitez les bretelles, salopettes et ceintures, les lacets...).

À prévoir pour la rentrée

- Carte de car si besoin : se renseigner auprès de Guillaume Dallet à l'INSE 27 (Intercommunalité Normandie Sud Eure)
- Assurance : demander à son assureur une "attestation de responsabilité civile et assurance individuelle accident" ou souscrire une assurance supplémentaire spécifique scolaire et extra-scolaire (de type MAE).
- Un don par chèque ou en espèce à la coopérative de l'école, selon vos possibilités, qui financera les projets et sorties de l'année (cette année sortie à Honfleur, promenade en calèche, recettes de cuisine, nombreux livres...)
- Une paire de bottes en caoutchouc qui resteront à l'école (éventuellement une taille au-dessus).
- 2 boîtes de mouchoirs jetables (pas de sachets svp)
- 1 sac cabas ou en tissu qui servira à vous donner les grands cahiers et autres travaux, qui restera au porte manteau.
- un cartable qui rentre chaque jour à la maison et revient chaque jour à l'école, assez grand pour contenir un change complet, un doudou (et la boîte à goûter si votre enfant va à la garderie).
- un change complet (vêtements, slip, chaussettes)
- Un gobelet non jetable marqué au prénom de votre enfant, qui restera à l'école et sera fréquemment lavé en lave-vaisselle.

